

# شبكة الانتخابات في العالم العربي Elections Network in the Arab Region

Rapport préliminaire des élections législatives en Tunisie, Tunis, 27 oct. 2014, 11h

### Elections transparentes et crédibles et bonne participation

Le Réseau des élections dans le monde arabe exprime sa satisfaction du bon déroulement des élections législatives tunisiennes, débutées à 7h du matin du dimanche, 26/10/2014 et déroulées dans 27 circonscriptions, divisées en 4534 centres avec 10576 bureaux de votes, en plus des 6 circonscriptions à l'étranger 2 jours auparavant. Ces élections sont une nouvelle étape dans le processus de transition démocratique appelé à satisfaire les espoirs générés par une révolution d'un peuple contre la dictature et la corruption.

Ces élections, organisées par l'Instance Supérieure Indépendante des Elections, avec une grande participation de ses propres observateurs, d'observateurs locaux, arabes et internationaux, se sont déroulées dans des conditions de sécurité satisfaisantes, à l'abri de violence et d'actions terroristes. Ce qui explique fierté et expression de satisfaction quant à la réussite de cette expérience de gestion des élections d'une manière transparente et crédible.

18 observateurs du Réseau des élections dans le monde arabe se sont partagés entre 7 circonscriptions (Tunis 1 et 2 ; Ariana ; Mannouba ; Ben Arouss ; Bizerte ; Nabeul 1). Ils ont été présents dès l'ouverture des bureaux de vote et ont observé le déroulement du scrutin dans 78 centres, notant leurs remarques et les incluant dans 2 brefs rapports diffusés aux médias le jour même du scrutin. Un rapport final sur l'ensemble des opérations du scrutin législatif, comportant les remarques détaillées, verra le jour après l'annonce des résultats officiels définitifs.

### Le scrutin a comporté les points positifs et négatifs suivants :

### Aspects positifs

1-Déroulement du scrutin selon les règles et dispositifs prévus à cet effet,

2-Facilitation du dispositif de sécurité pour le déplacement des électeurs aux bureaux de vote assurant leur droit de vote,

\_\_\_\_\_

1



## شبكة الانتخابات في العالم العربي

### Elections Network in the Arab Region

- 3-Respect des dispositions internationales en assurant le déroulement du scrutin dans le secret et de manière directe tout en présentant à tous les mêmes conditions de vote sans discrimination,
- 4-Transparence assurée concernant les directives et le dispositif propres aux élections, notamment la diffusion des informations sur le site web,
- 5-Facilitation de la tâche des handicapés pour accomplir leur droit de vote,
- 6-Ouverture des bureaux de vote à l'heure, à quelques exceptions près, et présence du nombre requis de personnel, ainsi que du matériel nécessaire au vote,
- 7-Mobilisation satisfaisante des Tunisiens de toutes tranches sociales,
- 8-Prise rapide par les responsables de l'ISIE des dispositions nécessaires à la réception des plaintes pour infractions,
- 9-Participation de la société civile locale et internationale dans l'observation des élections, un indice positif pour de meilleurs résultats vers l'atteinte des dispositions internationales pour des élections réussies.

### Aspects négatifs

- 1-La distribution des bureaux de vote ne l'a pas été conformément aux règles internationales qui fixent le nombre maximum d'électeurs attribué à chaque bureau à 400 personnes, ce qui a contribué à la formation de longues queues devant les bureaux,
- 2-Les listes comportant les noms des électeurs n'ont pas été pour une partie d'entre elles affichées devant chaque bureau de vote,
- 3-Une Présence constatée de formes de publicité électorale de la part de certains grands partis autour et parfois dans les centres de vote,
- 4- Une présence de personnes inconnues dans certains bureaux de vote,
- 5-Une disparité dans les performances du personnel dans leur gestion des bureaux en fonction de leur formation et leur expérience,
- 6-Un vote affiché pour l'une des listes (par ex. l'école élémentaire à Bizerte),
- 7-L'absence dans certains bureaux d'une personne ayant pour tâche de régler les files d'attente des électeurs (centre 66 bureaux 1,2 et 4 à Tunis 2)
- 8-Le manque d'informations requises sur les urnes (bureaux 1,4 et 5 au centre 63 à Tunis 2),
- 9-L'absence de réaction de la part du responsable du bureau lors de l'intervention du représentant de l'un des grands partis pour orienter le vote au bénéfice de son parti (centre 66 bureau 3 à Tunis 2),
- 10-Le manque d'informations utiles expliquant la procédure de vote dans certains centres de vote,
- 11-L'usage de l'encre avant la manipulation du bulletin de vote.

Talefare 0/2 ( 4/55045 Makilas (10/2705151500) (10/2777270/50)

2



# شبكة الانتخابات في العالم العربي Elections Network in the Arab Region

### Recommandations

- 1-Distribution des bureaux de vote conformément aux règles internationales pour une répartition plus équitable entre les électeurs dans les bureaux de vote et afin de mieux traiter l'encombrement des bureaux.
- 2-Formation spécialisée du personnel des centres de vote devant être assurée afin de mieux les aider dans la gestion des opérations de vote et de comptage,
- 3-Poursuite de l'usage de l'outil informatique afin de faciliter le scrutin, tout en assurant la bonne qualité du matériel,
- 4-Facilitation du déplacement des électeurs aux bureaux de par l'augmentation du nombre des centres de vote et de manière à ne pas dépasser 500 m de distance par rapport à leur lieu d'habitation,
- 5-Affichage des listes des électeurs devant chaque bureau de vote,
- 6-Usage de l'encre après le dépôt du bulletin dans l'urne, afin d'éviter que ce ne soit pas un facteur de gêne pour l'électeur ou d'un bulletin inutilisable,
- 7-Soutien des handicapés par un dispositif adéquat, afin de leur permettre de pratiquer d'une manière acceptable leur droit de vote,
- 8-Permission aux illettrés de se faire accompagner, afin de faciliter la pratique de leur droit de vote,
- 9-Prise en considération des rapports et des remarques des observateurs locaux et internationaux, afin de mieux préparer les prochaines élections.

Les observateurs du Réseau des élections dans le monde arabe assurent que le scrutin électoral pour les législatifs 2014 en Tunisie s'est déroulé dans l'ensemble conformément aux règles et procédures requises, afin d'être secret, général, direct et transparent, garantissant ainsi les conditions d'élections libres et crédibles ayant été organisées par l'Instance Supérieure Indépendante des Elections.

Pour plus d'informations, prière de contacter la porte -parole du Réseau à Tunis : Violette Daguerre 0021626784425 et <a href="mailto:info@arabew.org">info@arabew.org</a>

\_\_\_\_\_\_

3